

VENTES

Honoraires à la charge du vendeur sur prix de vente. Montant TTC (TVA 20%).

Inclus : estimation, documents, publicités, mise en fichier, visites, compromis de vente, conciergerie

Prix de vente	A la charge du vendeur
Jusqu'à 59999 €	6 000 €
De 60 000 € et 99 999 €	10,00%
De 100 000 € et 149 999 €	8,00%
De 150 000 € et 199 999 €	7,50%
De 200 000 € et 349 999 €	6,50%
De 350 000 € et 409 999 €	6,00%
Supérieur à 410 000 €	5,50%

Supplément pour terrain à bâtir	Certificat d'Urbanisme 300 € TTC
--	-------------------------------------

EVALUATION POUR PARTAGE, SUCCESSION, DONATION, RACHAT CREDIT

150 € TTC : RDV d'étude du bien, avis de valeur Orpi Expert remis en agence.
(Remboursable à la mise en vente du bien par nos soins).

LOCATIONS MAISONS - APPARTEMENTS

(barème applicable hors location saisonnière)

LOCATION

	A la charge du bailleur	A charge du locataire
Commercialisation Evaluation locative Honoraires de conseil en location Publicités pack web Réussite & affichage vitrine Orpi	395 € TTC (forfait)	-
Dossier réglementaire Visites du preneur Constitution dossier locataire Rédaction de bail avec décrets & dossier diagnostics	7 € TTC / m ²	7 € TTC / m ²
Etats des lieux Réalisation d'état des lieux d'entrée	3 € TTC / m ²	3 € TTC / m ²
Réalisation d'état des lieux de sortie	inclus si état des lieux d'entrée payé	inclus si état des lieux d'entrée payé

Les honoraires au m² sont calculés par m² habitable

GERANCE

Honoraires de gestion locative Gestion des loyers, quittances, réparations, garanties, départ du locataire... Tous	7,20 % TTC de l'encaissement (soit 6 % h.t. + TVA)
Frais Fixes Gestion administrative de l'assurance P.N.O. et de l'assurance habitation du	3,70 € TTC forfait mensuel (soit 3,08 € H.T. + TVA)

SECURISATION DES LOYERS (option / au choix)

Garantie Loyers Impayés & Dégradations (assurance) Loyers impayés, dégradations, 2 mois de vacance locative en cas de travaux.	2,60 % du montant appelé (soit 2,10 % non soumis à TVA + 0,42 % HT + TVA)
Garantie Visale (assurance financée par l'état) Loyers impayés (36 mois), dégradations (2 mois loyer + DG),	0,5 % du montant appelé (frais de gestion) (soit 4,17 % HT + TVA)
Garantie Youse (garantie de paiement) Paiement (24 mois en cas d'impayés) suivant conditions en vigueur	0,5 % du montant appelé / bailleur (frais gestion) (soit 4,17 % HT + TVA) 3,80 % du montant appelé / locataire
Acte de caution / Dossier d'engagement de garant(s)	0,5 % du montant appelé (soit 4,17 % HT + TVA)